

Atys conseils

De l'absentéisme, du turn-over ?
Et si c'était la conséquence de l'exposition à des
Risques psychosociaux (RPS) ?



Prévenez les RPS et agissez avant qu'il ne soit trop tard !

Vous souhaitez vous mettre en conformité avec les lois concernant la prévention des RPS et du stress au travail selon les articles L 4121-1 et L 4121-2 ? Nous vous proposons des solutions et prix sur mesure adaptés à votre demande, à la taille de votre entreprise, et à votre secteur d'activité...

- Diagnostic RPS complet.
- Préconisations et plan d'actions.
- Réalisation de Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.
- Identification et prise en charge des personnes en état de souffrance.

Réalité d'aujourd'hui :

- Les RPS sont définis comme un risque pour la santé mentale, physique et sociale. Ils peuvent être présents dans toutes les entreprises, quelles que soient leur activité et leur taille.
- En prévenant les RPS, vous traitez la pénibilité, les problématiques managériales, l'absentéisme, les plaintes professionnelles, le stress, les violences internes / externes.
- Chaque employeur doit s'engager dans une démarche de prévention des RPS. Ne pas évaluer ses RPS constitue une infraction punie d'une amende contraventionnelle. (R. 4741-1 CT).

Réponse :

- Un diagnostic RPS permet de vous mettre en conformité avec la loi et permet d'agir avant de subir.
- Prévenir à la source (prévention primaire) en supprimant ou en réduisant (prévention secondaire) les RPS.
- Dans les cas d'urgence, nos interventions adaptées peuvent permettre de faire face à la situation.
- Prise en charge des personnes en état de souffrance (prévention tertiaire).
- Médiation, coaching, accompagnement, cellules d'écoute....

Conséquences possibles des RPS sur le fonctionnement de votre entreprise:

- Coûts élevés
- Baisse de la rentabilité
- Baisse de la productivité
- Poursuites judiciaires éventuelles
- Dégradation de votre image
- Dégradation du climat social
- Baisse de la qualité
- ...

NOTRE OFFRE

Notre approche multidimensionnelle permet de diagnostiquer la présence et l'impact des RPS dans votre entreprise, de constituer et mettre en place un plan d'actions de prévention des RPS et d'intervenir en cas de situation d'urgence.

Nous sommes en mesure de vous apporter des solutions adaptées en tenant compte de votre contexte, de votre budget et de vos besoins.

Notre diagnostic RPS comprend :

- Une étape de prédiagnostic (analyse des indicateurs, entretiens individuels, analyse du travail) pour repérer l'existence ou non de RPS et permettre de définir les paramètres de l'intervention en collaboration avec un groupe projet incluant des personnes internes à l'entreprise et des personnes ressources (médecin du travail, contrôleur CRAMIF...).
- Un diagnostic complet permettant de repérer et définir les facteurs de RPS mais aussi de les comprendre dans le but de les réduire voire de les éliminer.
- Une étape permettant de définir et mettre en place des actions de prévention concrètes avec le groupe projet et la réalisation du document unique.
- Intervention en cas de situation d'urgence afin de désamorcer les risques.

Toutes nos actions entrent dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise en conformité avec la loi sur les risques psychosociaux et le stress au travail (L4121-1 / L.4121-2).

Psychologues du travail et IPRP, nos intervenants sont également diplômés et formés en intervention RPS par l'INRS et en analyse du travail et des risques professionnels par l'Institut du Travail de Strasbourg.

Fort de 15 années d'expériences dans le domaine du conseil en entreprise, nos intervenants sont à l'Ecoute de l'entreprise et de vos salariés. Ils vous conseillent et vous accompagnent dans la prévention des RPS et la mise en place des préconisations.

Enjeux humain et financier marchent de pair, une prise en compte des RPS contribue à l'amélioration des conditions de travail des employés avec des conséquences positives pour la performance de l'entreprise. C'est ce double objectif que nous prenons toujours en considération lors de nos interventions.

Nos interventions complémentaires (personnalisables) :

- Document Unique
- Médiation
- Coaching
- Cellule d'écoute
- Traitements des alertes...

Pour une étude personnalisée
Contactez-nous

1 rue principale
67310 TRAENHEIM
03.88.50.92.98
www.atys-conseils.fr



Atys
conseils